

Première marche des diables bleus dans le Bas Rhin

18/06/2023



Visorando



Randonnée n°26893839

Magnifique randonnée dans les alentours de Wangenbourg. Ce coin de nature est féérique et on appréciera particulièrement l'alternance des nombreux rochers de grés recouverts de mousse et des champs de myrtilliers communs. Attention Ce tracé emprunte des sentiers balisés mais également des chemins forestiers non balisés. Il faudra donc être particulièrement attentif à la description.

Durée :	8h25	Difficulté :	Difficile
Distance :	22,97 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	655 m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	662 m	Région :	Massif des Vosges
Point haut :	792 m	Commune :	Wangenbourg-Engenthal (67710)
Point bas :	400 m		

Description

Accès : En venant d'Obersteigen, par le Nord, sur la D 218, , prendre à l'entrée du village la première à gauche qui vous mène directement au Parking de la salle polyvalente.

(D) Du parking de la salle polyvalente de Wangenbourg prendre la route qui part en direction du Nord-Nord-Est et continuer jusqu'à sa jonction avec la D218 qui se poursuit dans Wangenbourg par la rue du Général De Gaulle.

On emprunte cette dernière sur environ une 50aine de mètres.

(1) Juste avant l'arrêt de bus on bifurque à droite vers la place Zimmerplatz. A ce niveau on se dirige à gauche vers la maison portant l'enseigne peinte "Boucherie-Charcuterie". Passer devant et poursuivre en montée (rue de la boucherie) jusqu'au croisement avec la rue des châtaigniers .

(2) Au croisement de la rue de la boucherie avec la rue des châtaigniers (qui part vers le Nord-Ouest) continuer sur le balisage rectangle bleu (Attention un sentier monte en forêt sur la gauche à l'endroit du balisage : ne pas emprunter ce sentier). Prendre donc rectangle bleu vers le Nord-Ouest sur environ 300 m. La route se transforme en Chemin à proximité de la dernière habitation.

(3) Quelques dizaines de mètres après la dernière habitation le chemin croise le sentier rectangle rouge (GR® 53). Emprunter ce dernier à droite, en

légère descente vers Nord-Nord-Est. On passera au niveau de la fontaine Hellwig.

(4) A la jonction rectangle rouge avec croix jaune (et disque bleu), laisser rectangle rouge (vers l'Est) et emprunter croix jaune qui se dirige progressivement vers le Sud-Ouest. Le parcours balisé croix jaune emprunte sur notre droite, en descente, un petit raidillon qui permet de traverser la route (D224) pour passer sur l'autre versant. Continue ainsi en montant le long du ruisseau La Mossig qui s'écoule sur notre gauche en sens inverse de notre progression.

(5) Plus haut, laisser le balisage croix jaune sur la droite qui part vers le col de la Wetzlach et poursuivre sur disque bleu toujours vers le Sud-Est puis plein Sud.

(6) Arrivé à proximité de la première habitation du lieu-dit La Schneematt (passerelle et balisage croix rouge sur notre droite, table de pique-nique devant nous) on repart en sens inverse vers le Nord-Est par le chemin qui mène, un peu plus haut, sur la route D224 qu'on prend en descente sur

Points de passages

D/A Départ
N 48.628931° / E 7.30968° - alt. 445 m - km 0

D/A
N 48.628807° / E 7.30969° - alt. 444 m - km 22.97

environ 300 m pour finalement rejoindre, à droite, le chemin forestier qu'on ne quittera plus jusqu'à l'entrée de Wangenbourg au niveau du WPT 3 (le chemin se poursuit à ce niveau par la rue des châtaigniers et croise le rectangle rouge).

(7) Dès qu'on aperçoit le rectangle rouge sur notre droite en emprunte celui-ci en direction du Sud-Est en longeant d'abord la rue des châtaigniers puis le début de la route du panorama.

(8) Au niveau de la route du panorama le sentier rectangle rouge s'élargie pour devenir un chemin forestier qui monte en direction du Sud-Ouest.

(9) Par la suite laisser rectangle rouge sur la droite et RESTER sur le chemin forestier qui devient finalement croix rouge et qui nous mène jusqu'au col des Pandours. Attention il y a plusieurs chemins ou sentiers qui rejoignent au s'éloignent de notre itinéraire (le plus souvent par la droite), comme rectangle bleu par exemple, et qu'il ne faudra donc pas prendre.

(10) Au col des Pandours, prendre la D218 à gauche vers le Nord-Est sur sa portion droite.

(11) La D218 se poursuit par un virage à gauche. A ce niveau prendre le sentier en face balisé croix bleue qui part vers l'Est .

(12) Au premier embranchement de ce chemin, prendre à gauche puis rapidement sur la droite le sentier chevalet rouge, jusqu'au château de Wangenbourg.

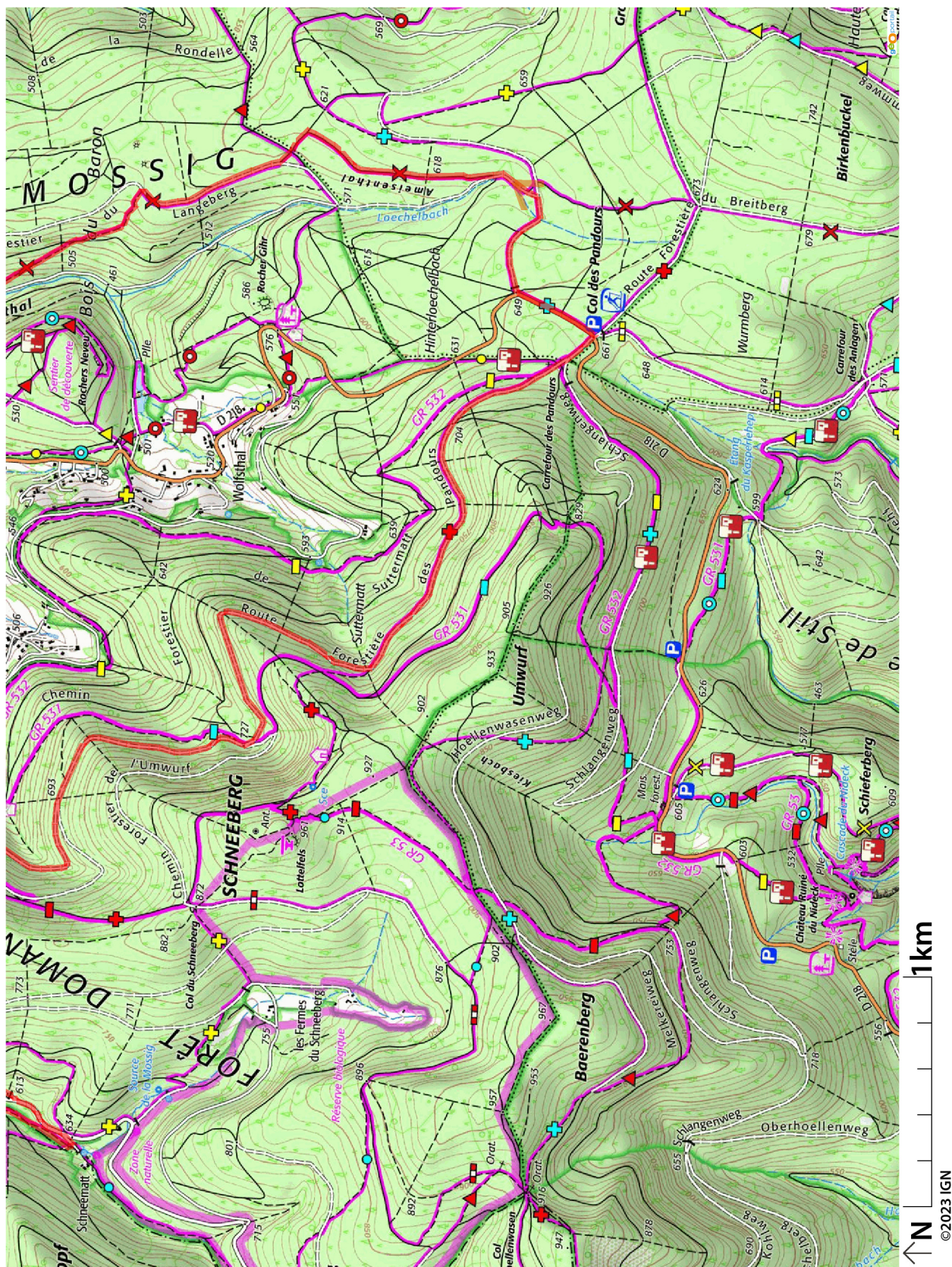
(13) Arrivé au château de Wangenbourg emprunter la rue du château sur chevalet rouge, puis la rue des écoles toujours sur chevalet rouge qui nous amène en légère descente à la sortie du village. Après les dernières habitations la route se poursuit par un sentier montant qu'on emprunte sur quelques dizaines de mètres.

(14) Puis, à proximité de la maison forestière (sur la gauche) quitter le sentier croix rouge qui se poursuit vers le Nord et emprunter à droite le sentier qui longe la lisière de la forêt (à gauche, près à droite) jusqu'au parking de la salle polyvalente lieu d'arrivée de la randonnée.

Informations pratiques

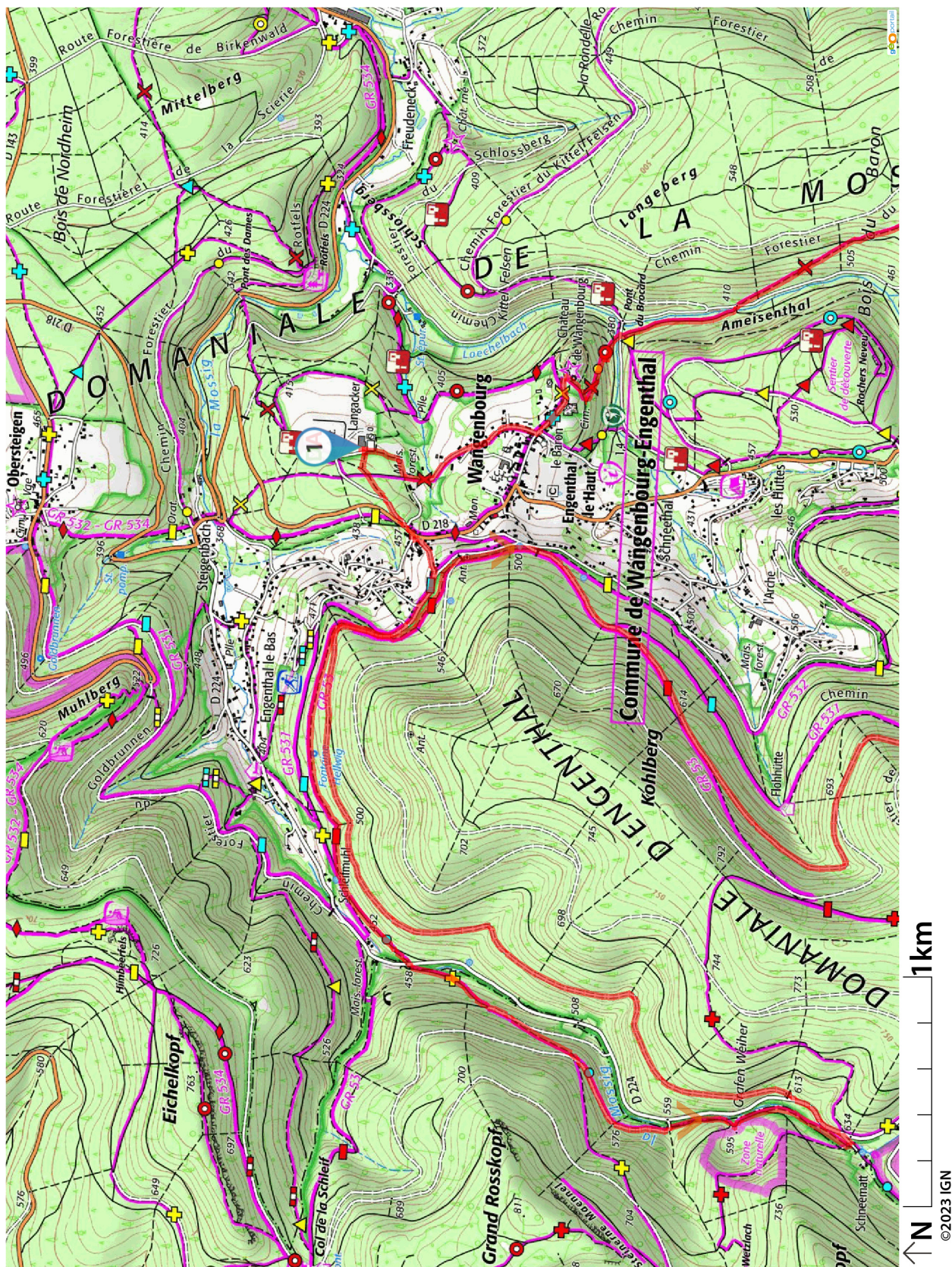
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-variante-marche-des-diables-bleus-16-09/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

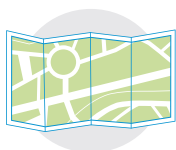
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



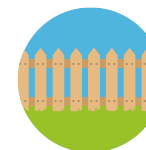
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



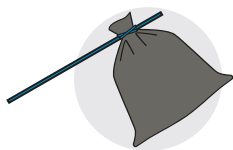
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.